

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 22 septembre 2015

Compte-rendu affiché le 29 septembre 2015

Date de convocation  
du Conseil Municipal : 15 septembre 2015

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume  
COUALLIER

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE (à partir du point 8), Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX (à partir du point 4), Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAUT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO (à partir du point 10), Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX (à partir du point 2), Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT (à partir du point 6)

**Membres absents excusés à la séance**

Jean-Christian DARNE (jusqu'au point 7), Odette BONTOUX (jusqu'au point 3), Anne-Marie JANAS, Aurélien CALLIGARO (jusqu'au point 9), Evan CHEDAILLE, Catherine ALBERT-PERROT (jusqu'au point 5)

**Pouvoirs**

Jean-Christian DARNE à Roland CRIMIER (jusqu'au point 7), Odette BONTOUX à Mohamed GUOUGUENI (jusqu'au point 3), Anne-Marie JANAS à Serge BALTER, Aurélien CALLIGARO à Stéphanie PATAUD (jusqu'au point 9), Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**JEUNESSE**

**SUBVENTIONS TEMPS D'ACTIVITÉS  
PÉRISCOLAIRES  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE ANNÉE SCOLAIRE  
2015-2016**

Délibération : 09.2015.060

Transmis en préfecture le :

**28 septembre 2015**

**RAPPORTEUR : Madame Nicole CARTIGNY**

Par décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, le Ministère de l'Éducation Nationale a défini une refondation de l'école avec notamment l'organisation d'une semaine de 4,5 jours répartis en 9 demi-journées libérant des nouveaux temps périscolaires.

Par délibération en date du 03 juin 2014 (n°06.2014.053), le Conseil municipal décidait d'appréhender ces nouveaux temps comme une opportunité de développer des activités de découverte, d'initiation et de sensibilisation à partir de nouvelles pratiques innovantes mises en place en partenariat avec les associations saint-genoises.

Aussi, pour enrichir l'offre éducative, permettre de mettre en valeur les richesses locales et le savoir-faire des acteurs spécialisés issus du partenariat associatif du territoire, la Ville a lancé un appel à projets sur les temps de découverte ou de loisirs proposés.

À l'issue de la réception des projets, des rencontres individuelles avec chaque porteur d'action ont été menées afin de définir le contenu, le champ et les périodes d'intervention des actions.

Pour la rentrée scolaire 2015-2016 l'offre proposée représente 121 ateliers chaque semaine répartis sur les écoles publiques saint-genoises.

En 2015, l'enveloppe budgétaire inscrite par la Ville pour le financement des projets proposés par les associations s'élève à 161 200 €. Pour la période de septembre à décembre 2015, le montant des activités réalisées par les associations s'élève à 44 265,25 €.

Le montant de chaque attribution est calculé en fonction du nombre d'heure d'intervention et du nombre d'intervenant présent.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées dans le tableau ci-dessous;
- **VERSER** les subventions aux associations;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à établir avec les bénéficiaires.

Nom de l'organisme	Atelier périscolaire	Montant
Accueil Enfance	Cuisine	640,00 €
Accueil Enfance	Danse	490,00 €
Accueil Enfance	Cirque	352,00 €
Accueil Enfance	Cousu main	288,00 €
Accueil Enfance	Jardinage	585,00 €
Accueil Enfance	Roller	640,00 €
Accueil Enfance	Scrapbooking	476,00 €
Accueil Enfance	Théâtre	433,00 €
Amicale laïque section handball	Handball	1 603,00 €
Association musicale	Éveil musical	676,00 €
Association musicale	Free son	1 186,00 €
BALE	Basket	1 050,50 €
BALE	Hockey	423,50 €
Brin de cannelle	Création manuelle	1 067,00 €

Centre musical et artistique	Chanson	874,00 €
Centre musical et artistique	Éveil musical	437,00 €
Centre musical et artistique	Percussion	423,00 €
Centre social et culturel des Barolles	“Je m'amuse”	3 189,00 €
Centre social et culturel des Barolles	Ciné club	100,00 €
Centre social et culturel des Barolles	Expression théâtrale	1 066,00 €
CLESG	“Je m'amuse”	5 113,00 €
CLESG	Secouriste	723,00 €
CLESG	Sciences	746,00 €
Escrime Ouest Lyonnais	Escrime	363,00 €
Maison de quartier Collonges	“Je m'amuse”	1 709,25 €
Maison de quartier Collonges	Arts plastiques	1 849,00 €
Maison de quartier Collonges	Sports pour tous	100,00 €
OSGL rugby	Rugby	1 516,00 €
OSGLF	Football	1 834,00 €
SGOFF	Multi sports	8 216,00 €
Smart.fr	Danse contemporaine	916,00 €
St Genis Boxe	Boxe	1 075,00 €
Taïfu	Kung Fu	2 874,00 €
TTSGL	Tennis de Table	1 232,00 €
<b>Total projets associatifs</b>		<b>44 265,25 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole CARTIGNY ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

**Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

**Roland CRIMIER**



### **Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

### **Liste des élus ayant voté CONTRE**

### **Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.
---